

**REPARTITION DES RESPONSABILITES SUR LES DOSSIERS THEMATIQUES
(CONSEIL TECHNIQUE A L'IA-DASEN) SEPTEMBRE 2018**

	DOSSIERS PARTICULIERS	DOSSIERS DEPARTEMENTAUX PARTAGES
Fabienne TOURAINÉ IEN ASH1	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel pédagogique adapté (MPA) - Formation des accompagnants aux élèves en situation de handicap (AESH) - Elèves Intellectuellement Précoces - Troubles visuels - Suivi du 4^{ème} plan autisme - Coordination des actions et des évènements relatifs TSLA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au groupe académique ASH et aux sous-groupes thématiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ▪ Participation aux différentes commissions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD), ▪ Comité Technique Spécial Départemental (CTSD), ▪ Commission Consultative Mixte Départementale (CCMD) ▪ Représentation de l'IA-DASEN en Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés ▪ Préparation de la carte scolaire ASH
Frédérique FALCO IEN ASH2	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS école, collège et lycée) et affectation départementale - Coordination des Enseignants Référents pour la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (ER-SH) - Lien avec l'ESPE (unité formation ASH) et organisation du CAPPEI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception, mise en œuvre et suivi des formations en direction : <ul style="list-style-type: none"> - des personnels exerçant en ASH - des circonscriptions du 1^{er} degré (enseignants et équipes de circonscription) - des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) ▪ Participation aux formations en circonscription ▪ Participation aux formations ESPE
Jean- Bernard ALCARAS IEN ASH3	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage du pôle Elèves allophones et voyageurs - relations avec le CASNAV - Accompagnement des établissements pénitentiaires et des centres éducatifs - Certificat de Formation Générale (CFG) - ESEM et S.A.P.A.D - Relations avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relation avec le CREA I ▪ Relation avec la direction de l'enseignement catholique (secteur élèves à besoins éducatifs particuliers) ▪ Gestion du site internet ASH 69
Pascal BRISAUD IEN ASH4	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des SEGPA et affectations (CDOEASD) - Coordination et développement des pôles ressources de circonscription - Développement du parcours d'enseignement des jeunes sourds (PEJS). - Relations avec l'Agence Régionale de Santé (dont PCPE : CAP et NINA) - Relations avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) Rhône 	

Principes de répartition des dossiers:

- Entrée territoriale dominante (à l'exception des établissements pénitentiaires et des dispositifs, services et établissements relevant des troubles de la fonction auditive)
- Intitulés des dossiers formulés dans une logique de dispositifs plutôt que de troubles
- Dossiers interconnectés portés par un même IEN

Principes de mobilisation des CPC ASH (à décliner dans les lettres de mission):

- Suivi des dispositifs, services et établissements sur la circonscription ASH de rattachement.
- Mutualisation des expertises pédagogiques: actions de formation, gestion de situations exceptionnelles.

Secrétariat ASH:

- 3 ETP pour les 4 circonscriptions